

Fiche 11

La forme pronominale



Complétez ce texte pour reconstituer la leçon.

- Les verbes pronominaux se conjuguent avec un de la même personne que le (ex. : *je me souviens*). Les verbes pronominaux, aux temps composés, se conjuguent avec l'auxiliaire

Ex. : *se souvenir* → passé composé : *je me*, *nous nous*

- On distingue deux grandes catégories de verbes pronominaux :

- Les verbes qui s'emploient uniquement à la forme pronominale. Ex. : *se souvenir*,

- Les verbes pronominaux par construction qui s'emploient aux autres formes. Ex. : *elle décide* → *elle* (forme pronominale).

- Parmi les verbes pronominaux par construction on distingue :

- Les verbes de **sens réfléchi**, quand le sujet fait l'action sur Ex. : *Il se regarde*.

- Les verbes de **sens**, quand le sujet est au pluriel et que l'action est faite par un personnage sur un autre. Ex. : *Elles se rencontrent*, *ils se*

- Les verbes pronominaux de **sens passif**, quand le verbe a le même sens qu'un verbe Exemple : *Cette expression s'emploie (=) dans l'Est de la France*.